

MINISTÈRE DU TRAVAIL

Conférence internationale du travail, \$15,000.

L'hon. NORMAN McL. ROGERS (ministre du Travail): Il s'agit d'un crédit que nous adoptons tous les ans; il sert à acquitter les frais de la délégation qui assiste aux réunions annuelles de la Conférence internationale du travail, à Genève.

Le très hon. M. BENNETT: Le crédit accuse une diminution de \$5,000 par rapport à l'année dernière.

L'hon. M. ROGERS: Parfaitement. L'année dernière, il a fallu envoyer une délégation à une conférence préparatoire spéciale sur les textiles, tenue à Washington; nous avons fait voter une autre somme de \$5,000 à cette fin dans les crédits supplémentaires.

L'hon. M. STEWART: De cette somme de \$5,000, combien a-t-on déboursé pour cette conférence sur les textiles tenue à Washington?

L'hon. M. ROGERS: Les frais relatifs à cette conférence de Washington ne sont pas inscrits séparément. Il serait peut-être préférable de réserver le crédit et je serai heureux de me procurer ce renseignement pour la satisfaction de mon honorable ami.

L'hon. M. STEWART: C'est parfait.

(Le crédit est réservé.)

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Administration générale, \$112,655.

L'hon. M. GARDINER (ministre de l'Agriculture): Monsieur le président, je désirerais que ce poste fût réservé, comme l'a été le crédit concernant le département du premier ministre.

Le très hon. M. BENNETT: Il n'avait pas été question de mettre les crédits de ce ministère en discussion aujourd'hui, mais nous pouvons tout de même, j'imagine, en aborder l'étude.

Le très hon. MACKENZIE KING: Non, il n'en avait pas été question; je remercie le très honorable député.

(Le crédit est réservé.)

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Services de la marine.—Services nautiques.—Navires du service de la marine, y compris les brise-glace.—Entretien, service et réparations, \$1,326,700.

M. PELLETIER: Etant donné que la vente de \$1,750,000 de matériel par le Gouvernement sera probablement discutée au cours de l'étude de ce crédit, et que le ministre fera peut-être une déclaration à cet égard,

[L'hon. M. Euler.]

si l'on faisait constater qu'il est six heures, cela lui permettrait de faire sa déclaration à la reprise de la séance.

L'hon. C. D. HOWE (ministre des Transports): Monsieur le président, c'est lorsque le crédit n° 417—chenal du Saint-Laurent: capital—sera mis en délibération qu'il conviendra de discuter cette question. Il importe peu que ce soit maintenant ou plus tard, mais je crois que nous aborderons bientôt ce crédit.

M. PELLETIER: Si j'ai soulevé cette question en ce moment, c'est que le ministre m'a déclaré que la vente serait discutée lors de l'étude du crédit n° 405, mais si la discussion doit avoir lieu à l'occasion de l'examen d'un autre crédit, je n'ai aucune objection à ce que le crédit soit réservé.

L'hon. M. STEWART: Je remarque une diminution de \$80,747,75 dans ce crédit. Va-t-on discontinuer certains services, ou alors, le ministre nous expliquera-t-il comment cette somme réduite pourra lui suffire? Il est encourageant de constater que les dépenses diminuent, mais il y a quelquefois une raison à cela.

L'hon. M. HOWE: Il n'y a pas eu d'arrêt de service. Comme je l'ai dit l'an dernier lors de l'étude de cette question, nous essayons de diminuer le nombre des navires en les maintenant en service douze mois par année au lieu d'avoir des brise-glace, des poseurs de bouées, et d'autres genres de navires. Ce nouveau régime nous a permis de retirer quatre navires du service l'an dernier.

L'hon. M. STEWART: Quels sont-ils?

L'hon. M. HOWE: Ils ont été mentionnés lors de l'étude d'un autre poste. Ce sont le *Newington*, le *Loos*, le *Gulnare* et le *Mikula*.

L'hon. M. STEWART: Où étaient-ils en service?

L'hon. M. HOWE: Le *Newington* relevait de l'agence de Prince-Rupert, et le *Loos*, le *Gulnare* et le *Mikula*, en service sur le Saint-Laurent, de celle de Québec. Ils furent retirés du service et vendus.

L'hon. M. STEWART: Retirés et vendus? Il n'y aura donc pas de dépenses à leur égard. Cela explique-t-il l'entière diminution?

L'hon. M. HOWE: Je donnerai volontiers les détails à mon honorable ami. La principale réduction concerne le poste relatif aux réparations des vaisseaux, soit \$104,680; une réduction de \$3,230 pour les fournitures; une augmentation due à la restauration des traitements, soit \$10,507; une augmentation de \$10,254 pour les paies des équipages; une aug-